

N°122

Avril 2015

La Lettre de Bricon



Un « Picasso » à Bricon le 18 avril 2015

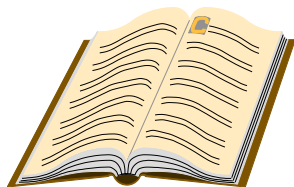
Bulletin communal de liaison et d'informations

MEMENTO PRATIQUE

☎	Gendarmerie.....	03.25.32.90.16
☎	Pompiers.....	18
☎	SAMU.....	15
☎	Docteur.....	03.25.32.95.50
☎	Groupe scolaire.....	03.25.31.09.82
☎	Centre de loisirs, cantine.....	03.25.31.08.74
☎	Médiathèque	09.64.45.07.03
☎	Mairie.....	03.25.03.01.92
@	Internet Mairie.....	bricon.mairie@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

- . le lundi, de 17 heures à 18 heures 30
- . le mardi, de 10 heures 30 à 12 heures
- . le jeudi, de 17 heures à 19 heures



Etat civil

Naissances

- Jade, le 22 janvier, chez madame Emilie Gagneux et monsieur Grégory Sarrazin
- Paul, le 10 mars, chez madame Anne-marie Chrisment et monsieur Pierre Picot-Dilly
- Oihan, le 14 mars, chez madame Magali d' Alessandro et monsieur Sylvain Eyheramouno
- Thomas, le 23 mars, chez madame Mathilde Husson et monsieur Nicolas Bottaccio
- Juliette, le 2 avril, chez madame et monsieur Van Tâm Jean-Pierre Le

Félicitations à tous ces heureux parents

Décès

- Madame Elizabeth Levasseur, le 7 février
- Madame Huguette Sibeaux, le 8 avril

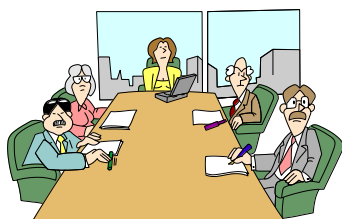
Nous renouvelons nos condoléances les plus sincères aux familles

Nouveaux arrivants

- Madame Sindie Toraille, rue du Lavoir
- Madame Marine Raveane et monsieur Adrien Chocard, rue du Maréchal Leclerc

Bienvenue à ces nouveaux Briconnais

Au conseil municipal



Séance du 10 mars 2015

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 10 mars 2015, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents.

Secrétaire de séance: madame Christelle Devitry

1. DEMATERIALISATION – Acquisition d'une signature électronique et de matériel informatique

Afin de répondre à la démarche globale des collectivités et établissements publics locaux, le département de l'Aube a décidé de créer la société publique locale SPL-Xdemat dont l'objet est la fourniture de prestations liées à la dématérialisation.

Les collectivités territoriales souhaitant intégrer la société SPL-Xdemat doivent acquérir une action au capital social.

L'adhésion à la société implique pour toute collectivité le versement d'une participation financière annuelle, chaque actionnaire devant contribuer aux frais liés aux prestations de dématérialisation fournies par la société.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer à la SPL-Xdemat, et d'acquérir une action au capital de la Société au prix de 15,50 euros.

Les devis concernant le matériel informatique seront étudiés au prochain conseil municipal.

2. ETUDE D'UNE POSSIBILITE D'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC – Impasse du Château et rue Charles de Gaulle

Suite à la demande d'étude au SDEHM concernant l'extension de l'éclairage public, une estimation des travaux est parvenue en mairie.

La première tranche de travaux concerne le groupe scolaire et l'Impasse du Château.

Cette estimation s'élève à la somme de 37 175 euros HT, ceux-ci étant susceptibles d'être subventionnés à 50 % par le SDEHM.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette étude, et charge Monsieur le Maire de vérifier la faisabilité d'inscrire ce projet au budget 2015.

3. ETUDE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le conseil, après en avoir longuement débattu, avait précédemment placé le zonage d'assainissement au titre de ses priorités.

Cette étude suivie de travaux se fera en plusieurs phases :

- Phase 1 : état des lieux – diagnostic de l'existant avec passage chez chaque habitant
- Phase 2 : investigation sur le terrain
- Phase 3 : programme des travaux et réalisation du zonage

L'estimation de cette étude est de 49 700 euros HT. Monsieur le Maire est chargé de solliciter l'agence de l'eau afin que celle-ci lui précise si cette étude est éligible au Xème programme de l'agence de l'eau et aux aides auxquelles la commune pourrait prétendre. Le conseil donne à l'unanimité un avis favorable à la poursuite de l'étude.

4. CURAGE DU LAGUNAGE – Etat du dossier

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la prospection auprès des agriculteurs concernant l'épandage des boues sur leurs terres est en cours.

D'autre part, des travaux permettant la réfection des berges seront éventuellement à intégrer au curage.

Concernant les subventions, un acompte de 1 945 euros HT sera versé prochainement par l'Agence de l'eau.

5. EXTENSION DU RESEAU D'EAU – Impasse des Vergers

Lors de la précédente réunion, il avait été présenté au conseil un devis qui englobait la totalité des travaux, ce qui n'était pas conforme à sa demande.

A ce jour, l'entreprise initialement sollicitée n'a pas répondu à la demande d'actualisation des devis, aussi, d'autres prestataires ont été contactés.

L'entreprise ROBIN a répondu à la demande de la commune et propose deux devis : un de 2 170 euros HT concernant les compteurs (à la charge de la commune) et un de 1175 euros HT concernant l'extension de la parcelle (à la charge du propriétaire).

Cependant, suite à une demande d'un particulier concernant l'adjonction de compteurs d'eau, le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de solliciter plusieurs entreprises afin d'englober tous les travaux à entreprendre, et éventuellement de réaliser des économies d'échelle.

6. DIVERS

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'une demande d'autorisation de stationnement d'un camion à pizzas « La Flambinette » les vendredis de chaque mois de 17h30 à 22h.

Le conseil municipal autorise le stationnement rue Charles de Gaulle, et décide que le montant de la redevance d'occupation du domaine public sera de 120 euros par an.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, conformément à la délibération du 1^{er} juillet 2013, une indemnisation de 334,77 euros sera versée au propriétaire du terrain sur lequel a été stocké le bois exploité sur les parcelles ZB8, 33, 91 et 92.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société AVK a fourni un devis concernant la borne à incendie défectueuse rue St Goth. Ce devis s'élève à 589,06 euros HT et inclut le changement du joint de pied.

Certaines bornes étant à repeindre, l'achat de peinture spéciale est nécessaire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à la visite dans le cadre du contrat d'entretien de l'horloge de l'église, divers travaux sont nécessaires.

En effet, afin de remettre le cadran en service, il conviendra de remplacer la batterie pour un montant de 82 euros HT, ainsi que la minuterie du cadran pour un montant de 780 euros HT.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'étude par le SDEHM concernant la viabilisation du lotissement des lisses et notamment l'électrification des trois parcelles de cet agrandissement est en cours.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la SNCF prévoit des travaux à la gare du samedi 13 juin 2015 à partir de 5h du matin jusqu'à 23 heures le dimanche 14 juin 2015. Des nuisances sonores pourront survenir, notamment lors du travail de nuit.

Un chargé de mission Aube-Haute-Marne propose une rencontre avec le conseil municipal afin d'informer celui-ci sur l'action menée en faveur de « NATURA 2000 ». Monsieur le maire est chargé de définir une date.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, un agenda d'accessibilité programmée devra être déposé avant le 27 septembre 2015. Un recours à un cabinet d'études sera éventuellement nécessaire afin d'établir la faisabilité de mise en accessibilité.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui fixe les règles d'urbanisme sur le territoire communal. Celui-ci est consultable en mairie.

Monsieur le Maire et l'adjoint chargé de l'urbanisme restent à la disposition des administrés pour répondre à leurs interrogations sur le fait d'effectuer ou non une demande de travaux.



Séance du 23 avril 2015

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 23 avril 2015, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de monsieur Jean-Claude Paperin qui avait donné procuration à madame Christelle Devitry et de monsieur Roger Galan qui avait donné procuration à Monsieur Gilles Collier.
Secrétaire de séance: madame Christelle Devitry



1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Monsieur le maire donne lecture des différents comptes administratifs 2014 de la commune :

Eau et assainissement :

- Recettes d'investissement : 69 450.56 euros
- Dépenses d'investissement : 5 952.47 euros
- Recettes de fonctionnement : 85 134.40 euros
- Dépenses de fonctionnement : 57 194.13 euros

Communal :

- Recettes d'investissement : 11 079.14 euros
- Dépenses d'investissement : 32 617.70 euros
- Recettes de fonctionnement : 397 577.52 euros
- Dépenses de fonctionnement : 248 849.90 euros

Monsieur le maire quitte ensuite la salle. Monsieur Gilles COLLIER, doyen, prend alors la présidence de la séance. Le conseil, après délibération, approuve les différents comptes de la manière suivante :

Eau et assainissement : 10 voix pour
Communal : 7 voix pour
2 voix contre
1 abstention

Monsieur le maire reprend la présidence de la séance.

2. COMPTE DE GESTION 2014

Les différents comptes de gestion, qui présentent les mêmes chiffres et résultats que les comptes communaux, sont approuvés comme suit:

Eau et assainissement : 11 voix pour
Communal : 8 voix pour
2 voix contre
1 abstention

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Résultat compte eau et assainissement:

- 63 498.09 euros sont reportés au solde de la section d'investissement, article 001 en recette.
- 27 940.27 euros sont affectés à l'excédent reporté de fonctionnement, article 002 en recette.

Communal:

- 21 538.56 euros sont affectés à la couverture d'autofinancement au compte 1068.
- 127 189.06 euros sont affectés à l'excédent reporté de fonctionnement, article 002 en recette.

Ces affectations ont été approuvées à l'unanimité des voix.

4. TAXES LOCALES

Après un examen détaillé des différentes taxes locales et un exposé relatif à leur nature et à leur fonctionnement, il a été décidé, à l'unanimité, de ne pas modifier le taux des taxes en vigueur.

- <u>Taxe d'habitation</u> :	17,22%
- <u>Taxe foncière</u> :	20,11%
- <u>Taxe foncière/non bâti</u> :	19,73%
- <u>CFE</u> :	13,38%

5. BUDGET 2015

Eau et assainissement :

Monsieur le Maire détaille au conseil le budget eau et assainissement 2015, qui comporte les chiffres suivants:

- Recettes d'investissement: 104 725 euros
- Dépenses d'investissement: 104 725 euros
- Recettes de fonctionnement: 89 442 euros
- Dépenses de fonctionnement: 89 442 euros

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité ce budget.

Communal :

Monsieur le Maire procède de la même manière avec le budget communal 2015:

- Recettes d'investissement: 193 658 euros
- Dépenses d'investissement: 193 658 euros
- Recettes de fonctionnement: 398 538 euros
- Dépenses de fonctionnement: 398 538 euros

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité ce budget.

6. PREEMPTION

Monsieur le maire informe le conseil de la vente entre particuliers des parcelles cadastrées D n° 121, 333 et 425 situées 2 rue du Fsan.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur cette vente.

7. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

A ce jour, la commune n'a pas réalisé d'étude de zonage d'assainissement. Aussi, afin de répondre aux obligations réglementaires, la commune souhaite engager une étude pour délimiter le zonage d'assainissement sur son territoire.

Compte tenu des dysfonctionnements observés sur le système d'assainissement, notamment une collecte importante d'eaux claires parasites et un défaut de collecte de pollution, cette étude permettra de réaliser un diagnostic du réseau: la localisation des apports d'eaux claires parasites par une inspection fine du réseau en réalisant une inspection nocturne, une inspection caméra d'une partie du réseau et des enquêtes auprès des particuliers pour vérifier le bon raccordement des habitations au réseau d'assainissement.

Pour réaliser cette étude, la commune doit choisir un bureau d'études spécialisé.

La Direction de l'Environnement et de l'Agriculture, du Conseil Départemental de la Haute-Marne, a été sollicitée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), confiée à son Service d'Assistance Technique à l'Environnement (SATE) dans l'objectif de réaliser les documents nécessaires à la consultation et d'assister la commune de Bricon tout au long de cette opération. Cette prestation relève du champ concurrentiel et fait l'objet d'une contribution à hauteur de 2 536,67 € HT.

L'enveloppe financière globale de l'étude est estimée à 47 160 € H.T., décomposée comme suit :

- zonage d'assainissement + frais d'enquête publique : 12 000 € HT
- diagnostic réseau + enquêtes : 32 600 € HT
- assistance à maîtrise d'ouvrage : 2 536,67 € HT

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie apporte une aide à la réalisation de ces missions à hauteur de 80% pour le zonage d'assainissement et de 50% pour le diagnostic et les enquêtes. L'assistance à maîtrise d'ouvrage est généralement rattachée à part égale pour chacune des missions.

Après avoir pris connaissance de ces éléments, le conseil donne à l'unanimité l'autorisation à Monsieur le Maire de réaliser l'étude de zonage d'assainissement.

8. ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Trois devis sont proposés par le Monsieur le Maire concernant le matériel informatique.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis ACCES pour un montant de 3593 euros HT.

9. MARCHE D'ASSURANCE GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES

Le contrat d'assurance statutaire du personnel communal arrivera à échéance le 31 décembre 2015.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de confier au centre de Gestion de la Haute-Marne de la Fonction Publique l'adhésion au contrat groupe.

10. ENCAISSEMENT DE CHEQUE

Monsieur le maire est autorisé à encaisser un chèque de 142.55 euros émanant de la société Gras Savoye, en régularisation d'un trop perçu sur l'exercice 2014.

11. DIVERS

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'une demande de location de salle des fêtes tous les lundis soirs par une Association extérieure au village.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte cette demande moyennant une somme de 100 euros à l'année.

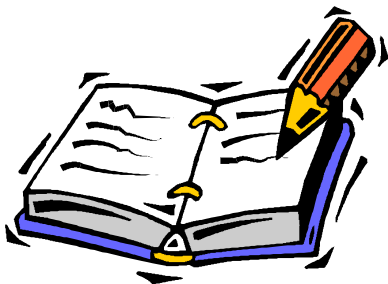
Monsieur le maire informe le conseil que le projet de reprise de l'activité du multiservices est actuellement en cours, et que la réouverture de celui-ci est programmée au cours du second trimestre.

La commémoration du 8 Mai est fixée comme suit: 10h45, cérémonie au Monument aux Morts avec la fanfare d'Orges, suivie d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente avec distribution de petits pains aux enfants.

Monsieur le maire informe le conseil de la réception de l'enveloppe parlementaire de Monsieur Charles GUENE concernant la réalisation de l'aménagement du terrain de football en sable, ainsi que de la réactualisation du devis de réalisation de l'entreprise SARL Jean Poirier.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'entreprise DESPREZ s'est chargée de la coupe de bois autour du lagunage. La vente du bois a été réalisée à 10 euros la tonne.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à l'adhésion de deux communes, Maranville et Vaudrémont, au SMIVOS de la Vallée de l'Aube.



Infos pratiques

Elections départementales

Résultats pour la commune de Bricon

- Inscrits : 306
- Votants : 154
- Suffrages exprimés : 137
- Marie-Claude Lavocat et Stéphane Martinelli : 93 voix
- Roland Magisson et Nadine Küng : 44 voix

Il n'y a pas eu de second tour, Madame Lavocat ayant été élue dès le premier au niveau du canton.

Nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons de nouveau quelques règles de base afin que chacun se sente bien chez soi tout en étant respecté et en respectant son voisin. Le bruit est en effet la principale source de nuisances en milieu urbain ou rural.

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent donc prendre toutes mesures afin que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels ceux provenant **d'appareils de radiodiffusion, d'instruments de musique**, d'appareils ménagers.

Les mêmes précautions doivent être appliquées aux **travaux momentanés de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
- les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00

Ces recommandations sont extraites d'arrêtés préfectoraux et les contrevenants s'exposent à des poursuites.

Chiens

Une recrudescence d'aboiements a été relevée dans le village ces dernières semaines. Une fois encore, pensez à la tranquillité de vos voisins!

Sachez que la loi sanctionne les propriétaires d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». **Cette réglementation s'applique 24h sur 24H.**

Les gendarmes et agents communaux assermentés peuvent dresser des procès-verbaux après enquête ou sur simple constatation du trouble sans avoir à mesurer le bruit. Ils peuvent également infliger la même amende pour un chien qui aboie la nuit.

Les chiens errants posent un autre problème dans la commune. Pour l'heure, la municipalité s'est montrée conciliante et le restera. Cependant, si la situation ne s'améliore pas, elle compte toutefois signer une convention avec la SPA. Qu'est-ce que cela signifie? Tout d'abord, une augmentation des cotisations de la commune et, par ricochet, des impôts locaux. Ensuite, un coût pour les propriétaires lorsqu'ils iront récupérer leur animal auprès de cet organisme. Alors soyez vigilants!

A noter enfin que les chiens doivent être tenus en laisse dans le village et alentours, cela pour éviter tout accident. C'est la réglementation là encore.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai débutera à 10h45 au Monument aux Morts, avec la fanfare d'Orges. Un verre de l'amitié sera ensuite servi à la salle polyvalente avec distribution de petits pains aux enfants.

Qualité de l'eau

Comme cela est pratiqué régulièrement, la qualité de l'eau servie à Bricon à été contrôlée par un laboratoire indépendant. Le prélèvement a été pratiqué le 9 mars dernier au groupe scolaire des 3B.

L'eau analysée a été déclarée conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Multiservices

Une bonne nouvelle pour terminer cette rubrique: le multiservices devrait rouvrir ses portes début juin, toujours sous l'enseigne Proxi, et avec dépôt de pain.

Souvenir Français

La réunion annuelle des présidents des comités se tiendra cette année à la salle des fêtes d'Andelot le 28 avril. On y évoquera les réalisations (principalement les entretiens de tombes des Morts pour la France). On connaîtra aussi le bilan financier de la Délégation Générale de la Haute-Marne. Depuis l'année dernière, c'est le colonel Crisnaire, de Braux-le-Châtel, qui est à la tête du S.F. du département. Il a remplacé le général Axaire de Saint-Dizier qui a œuvré pendant plus de dix ans.

Le 8 mai, le drapeau du Comité local du Souvenir Français sera présent dans un des villages du canton. Il tourne ainsi dans les communes pour honorer les victimes dont les noms sont gravés sur les monuments aux Morts. Le 11 novembre dernier, il avait été présent à Bricon.

Ce 8 mai, 70^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945, le Souvenir Français, comme à son habitude, aura la charge de proposer le Bleuet de France. Ce macaron est vendu au profit des anciens combattants, des pupilles de la nation, des victimes de guerre. Ce sont aussi les soldats blessés servant sous l'égide de l'ONU, les victimes d'attentats terroristes, les orphelins de magistrats ou de policiers tués en service qui sont aidés par vos dons.

Nous comptons sur votre générosité. La collecte sera faite avant la cérémonie au monument. Merci d'avance!

Le Club des 3B

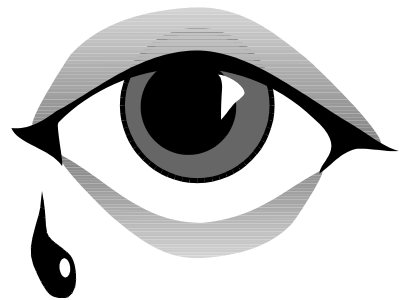
Le Club de l'amitié est en deuil. Le drame s'est produit mercredi 8 avril. Comme toujours chacun était arrivé avec sa bonne humeur. Comme à l'accoutumée, on avait sorti les jeux de société. Mais en plus, ce jour là, on s'apprêtait à fêter l'anniversaire de Lucette qui atteint ses 80 ans.

Andrée avait acheté les fleurs, de jolis bégonias roses choisis avec soin. Tous étaient attentifs à ce que cette intention soit sincère et festive. Huguette, vive et active comme toujours, avait mis la main à la pâte et servait le café. Tout était bien! Tout allait de soi!

Et puis voilà le drame, l'accident terrible et imprévu, le coup d'un sort sauvage qui frappe sans crier gare.

Huguette s'affaisse, lentement, comme si elle s'endormait debout. Les gens autour d'elle ne comprennent pas. Elisabeth, à deux pas d'elle, la retient. Huguette glisse dans ses bras. Andrée la met en position de sécurité. Un souffle... C'est fini!

On s'affole, on prévient les pompiers. Ils arrivent rapidement, font ce qu'ils doivent faire en secours aux victimes. Le SAMU suit. Il constate qu'il n'y a plus rien à faire. Huguette a tiré sa révérence. Elle ne reviendra plus au club, sauf en pensée. On la regrette, on la pleure. On lui a acheté les mêmes fleurs que pour Lucette car son



anniversaire à elle n'allait pas tarder et elle avait trouvé magnifiques les bégonias choisis. Nombreuse était l'assistance à son enterrement. L'émotion était palpable en chacun de nous. Comme on l'a dit, Madame Sibeaux, pour tout le monde, la boulangère pour beaucoup, Huguette pour nous les gens du club, a disparu à jamais, sauf dans nos cœurs lourds de chagrin.



Au club info

Depuis janvier, les élèves du cours informatique sont entrés dans un régime de croisière. Ils étudient les logiciels de bureautique (traitement de textes et tableur). C'est la suite Open Office qui a été choisie à cause de sa gratuité (licence libre) et de sa puissance comparable à celle des logiciels Word et Excel de Microsoft.

Dernièrement, chacun a reçu en prêt une clé USB de 8 Go pour y stocker son travail et pour y exploiter des exercices qu'il peut ainsi reprendre à la maison.

Actuellement, nos étudiants planchent sur l'utilisation de Calc. Après avoir jonglé avec les calculs mathématiques, ils vont découvrir comment utiliser le tableur pour gérer une base de données, faire du publipostage, éditer des documents comptables.

A partir du mois de mai, on explorera un domaine plus artistique en pratiquant la retouche d'images, le classement des photos, la réalisation d'un diaporama.

Quelques poses récréatives nous donnent l'occasion d'échanger des idées ou tout simplement d'échapper un moment à l'austérité des séances de travail qui se font quand même toujours dans une bonne ambiance.

Le sérieux n'exclut pas la sérénité...

A la médiathèque



Un concours est organisé par la médiathèque et l'école des 3B, du 09 Mars 2015 au 01 juin 2015. Pour les classes de CE2, de CM1 et de CM2, un récit leur est demandé en rapport avec une affiche qu'ils auront choisie. Pour les classes de CP et de CE1, un dessin est réalisé en rapport avec un texte que leur institutrice leur aura lu. Du 08 Avril 2015 au 30 Mai 2015, les ouvrages seront exposés à la médiathèque puis à l'école, et les résultats ainsi que la remise des prix se fera le 01 juin 2015 dans les locaux scolaires.

Nous remercions les généreux donateurs pour les livres, revues, CD et DVD qu'ils nous apportent régulièrement.

Nous vous rappelons que le portage à domicile est en place depuis plusieurs années, et que toutes les personnes qui ont du mal à se déplacer peuvent bénéficier de ce service gratuit en appelant le **09.64.45.07.03**. ou en envoyant un mail : **mediatheque.bricon@voila.fr**

Votre médiathèque sera fermée du 27 avril 2015 au 10 mai 2015.
Réouverture le lundi 11 mai 2015 à 9 h 00.

Horaires d'ouverture :

- le lundi, de 9h à 12h
- le mercredi, de 13h00 à 16h
- le jeudi, de 16h30 à 19h
- le samedi, de 13h30 à 16h00 (fermé tous les premiers samedis du mois)



A l'école

Avec le printemps, les activités d'extérieur ont repris. Le cross à Châteauvillain qui devait regrouper tous les enfants du secteur, de la GS au CM2, le 24 mars, a dû être annulé à cause des intempéries mais il a été reporté au 23 avril. Les petits de maternelle ont retrouvé le chemin du jardin pour commencer à nettoyer et planter. Les grands de maternelle et les CP ont accompagné les élèves de cours élémentaire à la Maison familiale et rurale pour participer à des ateliers nature. Les thèmes abordés étaient le jardin/les légumes pour les plus jeunes et la forêt/les cabanes pour les plus âgés. Les étudiants de la MFR encadraient ces découvertes dans le cadre de leur formation.

Le vendredi 10 avril, les CM2 ont pu découvrir le collège de Châteauvillain qui les accueillera l'an prochain en 6^{ème}. Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} ainsi que leurs professeurs les ont accompagnés durant toute la matinée alors que les parents étaient invités à une porte-ouverte en fin d'après-midi.

Les P'Tits Loups

Bonjour à tous,

Pour une deuxième saison, l'association « Les Ptit's Loups » s'est associée au centre de loisirs pour organiser un défilé de carnaval. Une trentaine d'enfants accompagnés d'adultes ont déambulé dans les rues de Bricon, en chantant et tout en faisant virevolter une tonne de confettis. Merci à tous les Briconnais et Briconnaises qui nous ont ouvert leurs portes pour nous donner de généreuses friandises. Après une longue marche, nous nous sommes tous réunis à l'école pour un goûter bien mérité et surtout pour distribuer et partager notre butin.



La soirée Karaoké s'est déroulée le 14 Mars. Malgré un changement de lieu de dernière minute, la tartiflette a régalé une soixantaine de convives. Vous avez pu entendre de « grandes voix » jusque tard dans la nuit. Ce qu'il faut saluer dans cette soirée c'est le total désengagement des parents d'élèves qui étaient aux abonnés absents : seules 3 familles ont répondu présent. Heureusement extérieurs et surtout autres Briconnais sont venus rire et chanter avec nous. Je remercie également tout le staff pour l'organisation de cette soirée.

Préparation de notre fête de fin d'école

Nous récupérons des lots pour les enveloppes. Mais nous avons tous des choses dont nous n'avons pas l'utilité qui traînent chez nous ou dont nous ne savons pas quoi faire. Vous pourrez les déposer à l'école pendant les jours d'ouverture ou me contacter pour que l'on vienne les chercher au 03.25.31.06.08. Merci à vous.

Et surtout venez regarder le spectacle de nos enfants qui se déroulera à Bricon, à l'école, le vendredi 26 Juin à 18h. A l'issue, quelques jeux traditionnels seront proposés pour faire plaisir à nos petits. Buvette, grillades ...seront de la partie.

Nous espérons que, pour cette dernière manifestation, vous serez nombreux.

Si vous avez des suggestions, des idées pour nos manifestations ou tout simplement si vous désirez rejoindre nos rangs, nous vous attendons.

A très bientôt

La présidente, Mme Laurent



Au centre de loisirs

Accueil de loisirs

Ouvert du 7 au 31 juillet 2015
De 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
(inscription à la semaine)

Notre thème sera l'astronomie, les fonds marins, le désert puis les terres sauvages. Les enfants pourront apprécier les diverses animations que les animateurs vont leur proposer avec un cocktail d'idées mais aussi beaucoup de jeux collectifs ainsi que des grands jeux comme une aventure spatiale ou un Paris-Dakar et un vendredi où tout est permis. De quoi se mettre dans l'ambiance. Deux sorties vont être au programme ainsi qu'une animation nature et science avec les sentiers de la belette aboutissant sur un atelier créatif.

16 places maternelles, possibilité de faire la sieste
24 places primaires

Club adolescent les 15 premiers jours, du 6 au 17 juillet inclus (12 places) :

Les animations sont liées aux propositions des jeunes et aux propositions des animateurs (grande enquête policière, atelier cuisine cup cake, journée déguisée à thème, mini-camp en tente avec animation sortie nocturne, bricolage au choix, grand jeu battle, art attitude, chasse au trésor ou rallye photos, sortie parc d'attractions etc.)

Tarifs :

Catégories	Quotient familial	Demi-journée	Journée complète
A	<200	1.05	2.10
B	200 à 700	1.52	3.04
C	701 à 1250	2.05	4.10
D	>1250 et plus	2.33	4.66
Extérieur	Tout quotient	3.30	6.60

Supplément pour les sorties et animation ou mini-camp

MERCREDIS THEMATIQUES : Inscription à la demande suivant les besoins des parents de 13h30 à 18h30

PETITES ET GRANDES VANCANCES : Inscription à la semaine soit demi-journées ou journées

Renseignements au **03.25.31.08.74**



Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de Bricon couvrent depuis le 19 janvier 2015, les communes d'Autreville-sur-la-Renne, de Blessonville, de Braux-le-Châtel, de Bricon, de Saint-Martin-sur-la-Renne et de Valdelancourt en premier appel.

C'est-à-dire que nous intervenons en premier sur ces communes, nous sommes ensuite secondés pour les centres de Châteauvillain, de Maranville ou de Chaumont pour les transports en ambulance.

De ce fait, le nombre d'interventions que nous allons réaliser va augmenter sensiblement et cela va nous permettre de mettre plus régulièrement en pratique ce que nous avons appris en formation et de nous remettre constamment en question afin d'être toujours plus performants pour venir en aide à la population de ces villages.

Formation :

Afin d'être toujours plus efficaces pour secourir les habitants de Bricon et des villages voisins, les pompiers de la commune participent à des stages comme le sapeur Alexandre Grillot qui vient de passer son stage Opérations Diverses. Il termine ainsi sa formation initiale et il est totalement opérationnel.

Le chef de centre Julien Fraiseau a effectué le stage Formateur niveau 1 pour encadrer les manœuvres et les nouvelles recrues.

D'autres sapeurs-pompiers vont participer à des stages courant mai. Nous en reparlerons dans l'article du mois de juillet.

Interventions :

Elles sont au nombre de 14 depuis le début de l'année dont 4 sur la commune de Bricon :

- 11 secours à victime
- 2 feux
- 1 opération diverse

RECRUTEMENT:

Nous recherchons toujours quelques personnes supplémentaires pour étoffer les effectifs.

Vous pouvez prendre contact avec nous le 1^{er} dimanche de chaque mois à la manœuvre entre 8h et midi.

Vous pouvez aussi contacter le chef de centre, Julien Fraiseau, au 06.10.07.92.62 ou par mail cpibricon@gmail.com.

USB

Voilà, après une trêve hivernale de près de 3 mois, tout le monde a revêtu sa tenue de foot.

En ce qui concerne les seniors, ce mercato n'a pas été des plus prolifiques car certains joueurs ont été désireux d'aller voir si l'herbe était plus verte ailleurs. Nous leur souhaitons tout de même de réussir dans leur nouveau club. Ajoutez à cela quelques blessures de longue durée, et il nous est difficile de faire face chaque dimanche avec l'effectif déjà restreint que nous avons en début de saison. Quelques nouveaux visages mais aussi quelques anciens sont tout de même venus regarnir les rangs tant bien que mal puisqu'un forfait de l'équipe réserve a eu lieu, chose qui n'était jamais arrivée chez les rouges et blancs. Nous souhaitons fortement que cela ne se reproduise plus. Le staff mobilise et conditionne tous les joueurs afin d'éviter une descente en division inférieure. Le maintien en 1^{ère} reste toutefois plus que possible car l'équipe est actuellement classée 10^{ème} sur 14, et il reste encore beaucoup de matches dont certains contre des équipes moins bien positionnées.



Il faut tout donner sur le terrain, rester solidaire lors de chaque rencontre et tout se passera bien.

Côté réserve, toujours en seniors, l'équipe est 10^{ème} sur 12. Mais là aussi le maintien est envisageable. Avec l'avance qu'elle compte sur les équipes plus mal classées, deux victoires suffiraient pour arriver à nos objectifs.

Bref, la cellule « recrutement » est déjà enclenchée pour la saison prochaine. Alors si vous êtes intéressés, ou connaissez des intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Côté jeunes à présent...Les débutants et les poussins poursuivent leur évolution en enchaînant les plateaux tous les samedis matin. Pour constater leur progression, réservez dès à présent votre samedi 2 mai, date à laquelle nous organisons toute la journée notre grand tournoi. Une nouvelle fois, nos sponsors et bénévoles bien-aimés, que nous remercions d'avance, seront sollicités afin d'émerveiller le plus possible tous ces jeunes amoureux du ballon rond. Mais peut-être ce bulletin paraîtra-t-il une fois la manifestation achevée...

Pour les moins de 13 ans, la tâche est bien plus rude en cette deuxième partie de saison, surtout pour la catégorie « excellence ». Une bonne technique ne suffit plus à ce niveau, qui requiert une concentration plus constante dans le positionnement sur le terrain. Il se doit d'autre part d'intensifier les efforts pour pouvoir rivaliser avec de grands clubs haut-marnais. Mais on peut faire confiance à Yann pour peaufiner ces petits réglages qui feront la différence.

Notre terrain, où en est-il? Nous foulons toujours notre bonne vieille pelouse et continuerons à le faire jusqu'à la fin de la saison. Nous devrions obtenir une dérogation pour que les travaux commencent au mois d'août. Une directive préconisée par l'entreprise chargée des travaux.

Nous avons eu à déplorer l'annulation de notre traditionnel repas au mois de février, faute d'avoir eu suffisamment d'inscrits. Mais nous espérons que vous viendrez nombreux aux feux de la Saint-Jean et à la fête de la musique le samedi 20 juin. A noter qu'un concours de pétanque précédera ces festivités.

Enfin, nous ne pouvons clôturer cet article sans avoir une grosse pensée pour toute la famille Sibeaux, à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances. Huguette suivait de près les résultats de l'USB et était une très grandeoureuse du sport en général. Elle nous manquera énormément et sera à tout jamais dans nos cœurs.

Les **matches** à venir à Bricon :

- vendredi 01/05, 2^{ème} division Bricon 2/Prez-sous-Lafauche et 1^{ère} division Bricon/Bourbonne.

- dimanche 03/05, 2^{ème} division Bricon 2/Maranville

- samedi 09/05, moins de 13 ans promotion Bricon 2/Jonchery

- dimanche 10/05, 1^{ère} division, Bricon/Bragard

- samedi 16/05, moins de 13 ans excellence Bricon/Chalindrey

- dimanche 17/05, 2^{ème} division Bricon 2/Mussey

- samedi 23/05, moins de 13 ans promotion Bricon 2/Val-Moiron 2

- dimanche 31/05, 2^{ème} division Bricon 2/Interfac et 1^{ère} division Bricon/Villers-en-Lieu

Allez l'USB !!!!

Un peu d'histoire

La gare de Bricon

Le 27 juillet 1853, le projet de chemin de fer de Paris à Mulhouse par Troyes, Langres et Vesoul était concédé à la Compagnie de Paris à Strasbourg.

Le 27 septembre de cette même année 1853, l'Assemblée générale des actionnaires de la compagnie de Paris à Strasbourg décidait de prendre dorénavant la dénomination de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est.

La section de Maranville à Chaumont fut ouverte à la circulation le 18 avril 1857 lors de l'inauguration de la ligne et du viaduc de Chaumont. 400 ingénieurs, actionnaires et journalistes arrivèrent de Paris pour visiter les travaux en cours d'exécution et assister à la bénédiction du viaduc et des locomotives.

C'est dans un but essentiellement stratégique que la Compagnie de l'Est ouvre le 1^{er} septembre 1866 une autre liaison à voie unique, portée en juillet 1878 à la pose de la 2^{ème} voie, de Châtillon-sur-Seine à Chaumont.

Au début de l'exploitation de cette ligne, trois trains mixtes la parcoururent dans chaque sens.

L'armée dispose alors à Bricon de vastes quais de débarquement ainsi que d'un dépôt de carburant en pleine voie.

La gare expédie des céréales, du bois et des produits agricoles divers. La gare de Bricon avait son importance en raison de la bifurcation des lignes de Paris et de Châtillon.

En 1910, cette petite station était desservie par 16 trains de voyageurs et 4 trains de marchandises omnibus.

Pendant la première guerre mondiale, l'itinéraire de la ligne de Châtillon à Chaumont est utilisé pour des convois militaires, plus particulièrement en 1918.

Dans les années 1920, trois omnibus sont mis en marche chaque jour sur la ligne de Châtillon à Chaumont.

Le 1^{er} janvier 1938, la Compagnie de l'Est et les autres compagnies de France se regroupent et deviennent la SNCF, créée par le gouvernement dans la but principal de faire vivre l'économie.

En 1938, sur la ligne de Châtillon à Chaumont, circulent chaque jour 2 omnibus vapeur et deux autorails, mais la desserte voyageurs est définitivement fermée le 8 avril 1939.

En juin 1940, sur cette même ligne de Châtillon à Chaumont, le service marchandises est interrompu. Il est rétabli le 6 octobre. C'est à partir de septembre 1942 que l'itinéraire est mis à voie unique pour satisfaire une réquisition de rails de la part des autorités occupantes.

De nos jours, sur cette ligne, des dessertes de marchandises sont assurées. Le 12 octobre 1975, elle a néanmoins été parcourue par un train spécial de Nuits-sous-Ravières (Côte d'Or) à Chaumont. Ce train affrété par l'Amicale des Anciens et Amis de la Traction Vapeur peut être considéré comme le dernier train de voyageurs ayant circulé sur ce réseau.

Les petites gares sont hélas de plus en plus abandonnées. Les trains ne s'y arrêtent plus. Le dernier train de voyageurs qui s'est ainsi arrêté à Bricon le fit le 27 septembre 1997 vers 20 heures. Il venait de Troyes et allait à Chaumont.

Divers projets de ligne ne virent jamais le jour :

- Ligne de Doulevant-le-Château à Bricon, projet du 20 juin 1872. Il s'agissait du prolongement en gare de Bricon, à la ligne Paris-Bâle, de la ligne précédemment construite de Wassy à Doulevant, remontant la vallée de la Blaise et desservant les agglomérations de Cirey-sur-Blaise, de Bouzancourt, de Daillancourt, de Blaise, de Lamothe-en-Blaisy, de Colombey-les-Deux-Églises, de Juzennecourt, de Gillancourt, de Saint-Martin et de Bricon. Ce projet, qui prévoyait également un embranchement partant de Doulevant à Sommevoire, était ardemment souhaité par les riverains de la Blaise ainsi qu'en témoignent de nombreuses lettres adressées à ce sujet à l'empereur Napoléon III.

- Ligne de Bricon à Colmiers-le-Bas, projet du 11 août 1873, réalisant une liaison entre les lignes d'intérêt général Paris-Bâle et Châtillon-sur-Seine-Is-sur-Tille, desservant les localités de Blessonville, de Richebourg, d'Arc-en-Barrois, de Giey-sur-Aujon, de Saint-Loup, de Rochetaillée, d'Aulnoy-sur-Aube, de Bay, de Germaine et d'Auberive.

Références :

« Trains oubliés », volume I, l'Est, de A. Gibert et de J. Banaudot, 1981.

« Balade ferroviaire en pays haut-marnais » de Claude Roze et de Thérèse Grimon, 1989.

« L'extension du réseau ferré haut-marnais telle qu'elle était prévue à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, article de Pierre Béguinot, N° 121, 1975.

Claude Prestat